

Compte-rendu de la réunion de la coordination des conseils de quartier du 8 avril 2021

La séance est ouverte à 18 h 12 en présence de :

Une vingtaine de représentant-e-s des conseils de quartier étaient présents.

Elu référent: Julien Consalvi, Adjoint à la Démocratie locale.

Service de la ville organisateur : Sylvie Baste-Deshayes, Responsable du service Démocratie participative, Emmanuelle Roggeri, chargée de démocratie participative, Julien Roman, chargé de démocratie participative.

Invités : Loline Bertin, Adjointe au Maire en charge de la tranquillité publique, de la brigade propreté, de la prévention et de la vie nocturne, Daniel Lemoine, Président du comité d'éthique, Jean-Pierre Gualazzi, Atman Hajouai, Directeur du développement de la sûreté et de la sécurité au sein de la Direction de la prévention, sécurité, tranquillité publique, Ghislaine Bocquet, Cheffe de projet développement durable, Suzie Bernard, stagiaire.

Et une quinzaine de représentants des Conseils de quartier.

Ordre du jour :

1. Présentation du questionnaire diffusé dans le cadre de la démarche de bilan du dispositif de vidéoprotection, en présence de Loline Bertin, Adjointe au Maire en charge de la tranquillité publique, de la brigade propreté, de la prévention et de la vie nocturne.....1
2. Préparation du lancement de la concertation sur la Démocratie alimentaire présentée par Ghislaine Bocquet, cheffe de projet développement durable et Suzie Bernard, stagiaire2
3. Prochaines échéances de travail concertant la saison 3 du budget participatif3
4. Parole aux quartiers.....4

En préambule, Sylvie Baste rappelle l'ordre du jour.

Julien Consalvi souligne l'importance de ces précieux temps d'échanges en période de crise sanitaire. Il lui apparaît nécessaire de maintenir le lien au sein des collectifs respectifs. Il précise que cette réunion répond à une forte demande émanant des habitants. Il détaille ensuite l'ordre du jour et introduit notamment Loline Bertin. Il évoque ensuite le projet des assises de l'alimentation qui a été mis en place cette année.

- 1. Présentation du questionnaire diffusé dans le cadre de la démarche de bilan du dispositif de vidéoprotection, en présence de Loline Bertin, Adjointe au Maire en charge de la tranquillité publique, de la brigade propreté, de la prévention et de la vie nocturne**

Loline Bertin indique que la présentation du questionnaire résulte d'une demande énoncée par le Conseil de quartier Centre-Ville. Elle introduit ensuite Monsieur Lemoine, Président du comité d'éthique, et Monsieur

Un droit de réponse est ouvert à toute personne, physique ou morale, nommément citée 1 ou non et nous nous engageons à les publier.

Gualezzi, ancien commissaire de police et pionnier de la prévention de la délinquance et à ce titre personnalité qualifiée membre du comité.

Daniel Lemoine signale que le comité d'éthique instauré par la municipalité de Montreuil veille au bon respect des textes légaux et des Montreuillois en ce qui concerne la vidéoprotection. Un bilan relatif à la vidéoprotection a été lancé en concertation avec Madame Bertin afin d'envisager des dispositions complémentaires visant à améliorer la vie quotidienne des Montreuillois dans d'autres quartiers.

Loline Bertin rappelle qu'en 2019 le Maire de la ville de Montreuil avait étendu le déploiement de la vidéoprotection et avait annoncé la création d'une charte et d'un comité d'éthique. Elle procède à la présentation du dispositif relatif à la vidéoprotection et pointe les différences entre les caméras fixes et les caméras nomades. Elle décline ensuite les implantations actuelles des 32 caméras de voie publique et des 17 caméras nomades. Elle annonce que les caméras nomades ont été directement raccordées au CSU. Elle met également en lumière l'intérêt de la vidéoprotection qui est un précieux outil de prévention permettant notamment de repérer les dysfonctionnements et les incidents dans l'espace public. Elle souligne le travail important qui a été fait sur le masquage des zones privatives, les procédures mises en place, les panneaux d'information mis sur l'espace public. De plus, elle expose les attributions et les règles spécifiques du comité d'éthique mis en place en 2019.

Une représentante du Conseil de quartier des Ruffins s'enquiert des critères concourant à l'emplacement des caméras.

Loline Bertin met en évidence l'existence de critères techniques, pointe les critères d'arbitrage administratif et politique afférent, et souligne que le comité d'éthique, par les démarches participatives qu'il lance, est susceptible de faire émerger des critères complémentaires.

Atman Hajouai aborde les critères techniques. Il précise également qu'un arpentage associant les services de la ville dont la police municipale ainsi que les services de l'État (commissariat, DTSP93) avait été organisé pour identifier les intersections prioritaires.

Concernant les critères politiques, Loline Bertin affirme porter une attention particulière aux dépôts sauvages et aux grands axes de circulation où l'usage de la caméra s'avère le plus efficace. Elle rappelle que la caméra constitue un outil de travail pour les agents. Elle signale en outre que la brigade de la propreté utilise fortement les caméras, notamment en ce qui concerne la relecture des images portant sur les tas ~~de la~~ ~~État~~ sauvages.

Daniel Lemoine procède à la présentation du questionnaire et rappelle les objectifs entourant l'usage de la vidéoprotection.

En réponse à une représentante du Conseil de quartier des Ruffins, Atman Hajouai signale que le questionnaire comporte une adresse mail générique. Les questionnaires pourront donc être envoyés à cette adresse.

Julien Consalvi explique qu'un taux élevé de participation est attendu. Il s'enquiert de la date butoir de retour du questionnaire.

Daniel Lemoine souhaite que le questionnaire leur soit renvoyé fin avril, début mai.

Une représentante du Conseil de quartier des Ruffins souligne les problèmes de circulation afférents au boulevard Théophile Sueur.

Claire Prost déplore le manque d'informations concernant les caméras. Elle souhaite que des échanges aient lieu avec les interlocuteurs locaux afin de comprendre les choix et les solutions apportées. Loline Bertin rappelle que c'est tout l'enjeu d'une part de cette réunion et de la démarche participative qui s'ouvre, inédite sur ces questions habituellement restreintes en termes de cercles de discussion dans les autres villes.

Sylvie Baste conclut ce sujet en soulignant que le questionnaire sera envoyé aux Conseils de quartier.

Loline Bertin reste à la disposition des collectifs des quartiers.

Madame Loline Bertin, Monsieur Daniel Lemoine et Monsieur Jean-Pierre Gualezzi quittent la réunion à 19h16.

Un droit de réponse est ouvert à toute personne, physique ou morale, nommément citée 2 ou non et nous nous engageons à les publier.

2. Préparation du lancement de la concertation sur la Démocratie alimentaire présentée par Ghislaine Bocquet, cheffe de projet développement durable et Suzie Bernard, stagiaire

Ghislaine Bocquet présente le cadre de la stratégie alimentaire de territoire qui est élaborée avec les habitants. Il s'agit d'un outil permettant de construire une politique publique. Il traduira dans un plan d'actions, un plan opérationnel donc les grands enjeux alimentaires du territoire : enjeux sociaux, économiques et environnementaux. L'objectif principal consiste à mettre en place une alimentation de qualité accessible à l'ensemble des Montreuillois. Un dispositif de concertation sera par ailleurs instauré en deux temps (mai, juin 2021/automne 2021) et impliquera les conseils de quartier. Ghislaine Bocquet évoque ensuite les six groupes de travail et décline les périmètres et la composition de ces derniers. Le questionnaire sera diffusé sur la plateforme jeparticipe.montreuil.fr. Il sera donc possible de répondre au questionnaire en ligne. Par ailleurs, Suzie Bernard et quelques vacataires iront à la rencontre des habitants des quartiers prioritaires afin de les aider à remplir le questionnaire.

Claudine François demande si cette démarche ne s'avère pas utopique.

Ghislaine Bocquet précise que les groupes de travail mènent une réflexion sur l'éducation populaire en ce qui concerne l'alimentation. Il s'agit d'impliquer les habitants dans la construction d'outils et de les amener à développer des savoir-faire en ce qui concerne la cuisine.

Sylvie Baste note que les représentants de quartier souhaitent disposer des documents en amont.

Julien Bluteau (représentant du Conseil de quartier de Ruffins) souhaite que l'initiative soit en accord avec les compétences et les moyens de la municipalité. Il s'enquiert de la dimension géographique de cette démarche. De plus, il demande si les centrales de distributions seront intégrées à cette initiative.

Ghislaine Bocquet confirme que l'échelle territoriale de cette stratégie constitue un sujet important. Elle n'est pas encore en mesure de déterminer les périmètres. Ceci fera l'objet d'une réflexion au sein des groupes de travail. Elle prend toutefois note des remarques de Monsieur Bluteau.

Julien Bluteau propose que les acteurs de la distribution soient associés aux groupes de travail.

Julien Consalvi indique que la mairie souhaite développer un projet de cantine scolaire en régie publique.

Suzie Bernard projette le questionnaire et présente la démarche du questionnaire destinée à la population montreuilloise. Le document sera diffusé à partir du 15 avril jusqu'à la fin du mois de juillet.

Une représentante du Conseil de quartier des Ruffins souhaite obtenir une version papier de ce document.

Ghislaine Bocquet signale que le questionnaire sera disponible sur la plateforme participative. Par ailleurs, elle rappelle que Suzie Bernard et les vacataires se déplaceront dans les six secteurs afin d'aider les habitants à remplir ce questionnaire.

Julien Consalvi déclare que la diffusion du questionnaire sera protéiforme. Ce dernier sera accessible sur la plateforme et sera également promu par les antennes et les centres sociaux.

Julien Buteau demande s'il est possible de recueillir *via* le questionnaire des éléments économiques de la part des sondés. Il souhaite également s'assurer de la bonne coordination des différentes strates.

Suzie Bernard indique que la question 9 porte sur le budget des habitants.

Ghislaine Bocquet indique que le premier groupe de travail mène une réflexion en ce qui concerne les échelons territoriaux.

Sylvie Baste note que certains conseils de quartier souhaitent diffuser le questionnaire.

Un droit de réponse est ouvert à toute personne, physique ou morale, nommément citée 3 ou non et nous nous engageons à les publier.

Ghislaine Bocquet remettra des exemplaires sur support papier du questionnaire aux conseils de quartier.

Madame Ghislaine Bocquet et Madame Suzie Bernard quittent la réunion à 20h.

3. Prochaines échéances de travail concernant la saison 3 du budget participatif.

Julien Consalvi déclare que la troisième saison du budget participatif débutera en septembre prochain. Le service de la démocratie participative a élaboré une évaluation en septembre dernier. À l'issue de cette évaluation, les préconisations ont été prises en compte. Le règlement intérieur a ainsi été amendé afin d'intégrer de nouveaux publics et de sécuriser le vote. Le point saillant de l'évaluation concerne la bonne transparence et la visibilité de la phase de l'instruction des projets. Julien Consalvi signale que le règlement intérieur a été modifié en ce sens afin que la phrase d'instruction obtienne une meilleure lisibilité. Il indique que la relecture du règlement intérieur aura lieu par un comité fin avril, début mai. Il souhaiterait d'ailleurs élargir le comité qui veille au bon fonctionnement du budget participatif. Il pense notamment inclure des porteurs de projets afin qu'ils apportent leur regard et leur expertise d'usage. Il désire également faire évoluer la plateforme du budget participatif à d'autres projets qui concernent notamment les déploiements de politiques publiques.

Yvon souligne la qualité de la proposition de la municipalité.

4. Parole aux quartiers

Claire Prost estime que l'open data ne s'avère pas assez pédagogique. Elle souhaite la tenue de plusieurs temps d'échanges.

Julien Bluteau déclare qu'il s'agit de la semaine du compostage. Il alerte les conseillers municipaux en ce qui concerne les retards de livraison dus aux ruptures de stock.

Julien Consalvi sondera les services à ce sujet.

À la demande de Claire Prost, Julien Consalvi indique que Olivier Stern s'occupe des systèmes data.

Sylvie Baste retient la question de Madame Claire Prost concernant d'éventuels temps d'échanges. Il apparaît nécessaire d'organiser une nouvelle coordination afin de réserver un temps de parole dédié aux Conseils de quartier.

Julien Consalvi déclare qu'il participera volontiers à ces temps d'échange.

Claire Prost souhaite prolonger les discussions entre les réunions. Il s'agit d'organiser un mode de communication entre les différents conseils de quartiers et les différents collectifs.

Julien Roman évoque l'idée d'un outil de discussion au long court.

Claire Prost acquiesce.

Une représentante des Conseils de quartier déplore le manque de réponses concernant les pistes cyclables. Le collectif s'avère d'ailleurs très déçu.

Sylvie Baste en prend bonne note et intégrera ce sujet à une prochaine réunion de la coordination des Conseils de quartier. Elle souligne que le prochain règlement intérieur du budget participatif leur sera envoyé en amont. Un temps de coordination sera également organisé fin avril, début mai, afin de préparer la rentrée. Sylvie Baste déclare que divers sujets seront ainsi abordés telle la thématique d'un outil d'échange permettant d'échanger et de discuter entre les différentes réunions.

Julien Consalvi acquiesce et déclare que la mairie tente de maintenir par tous les moyens ses actions.

La séance est levée à 20 h 25.

Un droit de réponse est ouvert à toute personne, physique ou morale, nommément citée 4 ou non et nous nous engageons à les publier.